

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 25 janvier 2022

Covid-19 à La Réunion :

L'épidémie continue de progresser et de circuler activement à La Réunion dans un contexte hospitalier toujours en tension.

Nous faisons toujours face à une circulation virale soutenue, puisque le taux d'incidence a encore augmenté pour s'établir à 5 480 cas pour 100 000 habitants au 21 janvier, contre 3 668 la semaine dernière ; sur la même période, le taux de positivité est passé de 30% à 36,6%, alors que 152 000 tests sont désormais réalisés chaque semaine.

Cette cinétique traduit la présence désormais majoritaire à La Réunion comme en métropole du variant Omicron, même si le variant Delta reste toujours présent (7% des cas) et continue de produire une pression constante sur les capacités de réanimation des centres hospitaliers. A noter que près de 80% des patients en réanimation relèvent encore du variant Delta au cours des derniers jours.

Pour faire face à la pression hospitalière, l'ARS a déclenché le plan blanc le 12 janvier et mobilisé les établissements publics et privés de santé pour augmenter les capacités de soins critiques, de médecine Covid, de soins de suite et d'hospitalisations à domicile.

En outre, La Réunion a pu bénéficier la semaine dernière et à nouveau cette semaine d'un renfort national de médecins et d'infirmiers au titre de la réserve sanitaire. Pour autant, la situation reste fragile du fait de l'absence actuelle de décrue des admissions en soins critiques.

La semaine dernière encore, on a déploré 38 décès liés à la Covid-19.

Plus que jamais, le strict respect des mesures de freinage et de couvre-feu prises par voie d'arrêté préfectoral depuis le 1er janvier s'impose à tous. En effet, avec la contagiosité du variant Omicron, l'adhésion rigoureuse à l'ensemble des mesures barrières, dont le port du masque et la réduction des contacts, ainsi que l'aération fréquente des lieux clos et le télétravail sont plus que jamais nécessaires pour ralentir le nombre de contaminations et protéger les plus vulnérables.

L'intensification de la vaccination, y compris le rappel 3 mois après la seconde dose, tout comme le respect de l'ensemble des mesures préconisées en cas de contamination, d'apparition des premiers symptômes ou de situation de contact à risque sont essentiels pour la protection de chacun et de tous.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer le 25 janvier 2022 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 38 patients originaires de La Réunion :

- 4 personnes étaient âgées de 45 à 64 ans,
- 8 personnes étaient âgées de 65 à 74 ans,
- 26 personnes étaient âgées de plus de 75 ans.

37 personnes présentaient des comorbidités et 33 d'entre elles n'étaient pas vaccinées. Les 5 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

Taux de positivité

Le taux de positivité est à 36,6% pour la semaine du 15 au 21 janvier.

Les taux de positivité les plus élevés concernent **toutes les tranches d'âge** en particulier :

- les personnes de 0 à 14 ans : 41,8 %
- les personnes de 15-24 ans : 38,9 %
- les personnes 35-44 ans : 37,2 %
- les personnes 25-34 ans : 36,5 %

Le taux d'incidence hebdomadaire est en forte hausse à 5 480 /100 000 habitants (contre **3 668** la semaine précédente).

46 914 cas ont été confirmés du 15 au 21 janvier.

Compte tenu des **108 771** guérisons et des **500** décès depuis le début de la crise sanitaire, **71 260** cas sont encore actifs à ce jour.

180 531 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

Recherche de mutations Covid-19

Du 15 au 21 janvier, 9 355 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation, **8 603 cas** présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, dont :

- o 567 cas de variant Delta, soit 6,6 %
- o 8 014 criblages avec mutations spécifiques à Omicron, soit 93,1 %

Point sur les clusters :

La semaine dernière 55 nouveaux clusters ont été identifiés. Au 25 janvier 2022, on comptabilisait au moins 160 clusters actifs. Parmi ces clusters actifs :

- 54 clusters étaient classés à « criticité élevée »,
- 60 clusters à « criticité modérée ».

Les milieux professionnels, les crèches et les établissements de santé sont les plus impactés par ces situations identifiées.

Situation hospitalière :

Au 25 janvier, **65 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 111 lits installés à La Réunion, et 36 par des patients présentant d'autres pathologies (91% du taux d'occupation).

Pour les personnes admises en réanimation depuis début janvier :

- 60 % sont des hommes et 40% des femmes ;
- 69% des patients admis ont moins de 65 ans
- 82% présentent au moins une comorbidité

- 9 patients sur 10 en réanimation ne sont non vaccinés ou avec un schéma vaccinal incomplet.

Respectons les gestes barrières plus que jamais

- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible.** L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire pour ne pas laisser le virus s'installer.
- **Porter le masque dans les lieux clos, dans l'espace public et quand la distance recommandée avec la personne voisine ne peut pas être respectée.**
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**

La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.

- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

Le dépistage

Face à la forte augmentation du recours aux tests, l'ARS La Réunion, en lien avec les laboratoires, a renforcé l'accessibilité au dépistage :

- **Extension des jours et plages horaires d'accueil du centre de la Nordev** depuis le 21 janvier
- **Ouverture d'un nouveau centre à Saint-Pierre** depuis le 24 janvier.

Les centres de dépistage de l'île accueillent sans RDV :

- **SAINT-DENIS : Centre de la Nordev**, 1 rue du Karting
du lundi au dimanche, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **SALINE-LES-HAUTS (SAINT-PAUL) : Maison de santé**, 197 rue Jean Albany
du lundi au vendredi 8h à 13h30
- **SAINT-PIERRE : salle Mahavel**, Allée des Bois-Noirs, Bois d'Olives
du lundi au samedi 8h à 13h30

Mode de prélèvement : Test antigénique et test RT-PCR

De même, le **centre situé à l'aéroport Roland Garros** peut bénéficier à d'autres publics (personne contact notamment) qu'aux voyageurs en partance vers la métropole ou la zone.

Retrouvez tous les sites de dépistage dans l'île sur le site de l'ARS : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion

Depuis le 3 janvier, les consignes d'isolement et de dépistage ont évolué.

Pour savoir quand faire son test et effectuer son isolement :

- > Si on est cas positif à la Covid : www.lareunion.ars.sante.fr/cas-confirme-covid-19-que-faire
- > Si on est personne contact : www.lareunion.ars.sante.fr/je-suis-personne-contact-covid-19

La vaccination

Point sur la vaccination

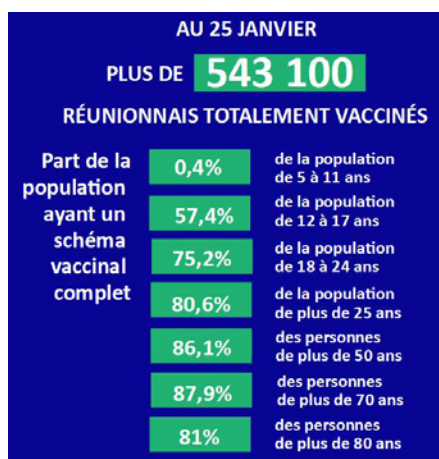
Du 17 au 23 janvier, l'activité de vaccination connaît une baisse, avec 34 704 injections effectuées, mais reste à un niveau haut :

- plus de 4 100 personnes ont reçu leur première dose,
- et plus de 27 700 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel. Ainsi, 57 % des personnes éligibles ont effectué leur rappel à ce jour, soit 256 372 personnes.

Au 23 janvier, 543 122 personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et 562 775 personnes ont reçu au moins une injection.

70,6 % de la population éligible (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 65,7 % de la population totale,

68,2 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet soit 63,5 % de la population totale.



Dose de rappel : élargissement aux mineurs de 12-17 ans

Depuis le 24 janvier 2022, la dose de rappel est possible pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans ayant un schéma vaccinal initial complet, sans obligation.

Pour ces personnes, le rappel doit se faire **dès 6 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection à la Covid-19** si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Pour les personnes âgées de 18 ans et plus, le délai est de 3 mois après la dernière dose du schéma vaccinal ou après une infection Covid-19.

Pour rappel, à partir du 15 février 2022, le délai de validité du certificat de vaccination sans dose de rappel pour le pass vaccinal passe à 4 mois. A cette date, toutes les personnes de plus de 18 ans n'ayant pas fait leur rappel alors qu'elles sont à 4 mois ou plus de leur 2^{ème} injection verront leur pass vaccinal invalidé. **En l'absence de rappel, le pass sera automatiquement désactivé.**

Au 23 janvier 2022, 219 661 personnes n'ont pas encore effectué leur rappel.

Pensez à réaliser votre dose de rappel dès maintenant pour respecter l'échéance du 15 février.

Pour éviter toute attente en centre de vaccination, il est conseillé de prendre RDV :

- par internet : www.sante.fr
- par téléphone : **0262 72 04 04**

Les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent également se rendre chez leur médecin, leur pharmacien, leur sage-femme ou leur infirmier habituel ou dans une maison de santé.

Plus d'informations sur la dose de rappel : www.lareunion.ars.sante.fr/le-rappel-vaccinal-une-necessite-pour-maintenir-la-protection

Le pass vaccinal appliqué à La Réunion depuis le 24 janvier

Depuis le 24 janvier 2022, le pass vaccinal s'applique à La Réunion comme en France entière.

La mise en place du pass vaccinal concerne les personnes de 16 ans et plus, et remplace le pass sanitaire dans les lieux recevant du public où il était appliqué, à l'exception des établissements de santé et médicaux sociaux et pour les mineurs de 12 à 15 ans (inclus).

Les 3 types de preuves du pass vaccinal

Le pass vaccinal consiste en la présentation au format numérique (via l'application TousAntiCovid notamment) ou papier d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. Le certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet
2. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid- 19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois
3. Un certificat de contre-indication à la vaccination à la Covid-19 pour les personnes concernées.

Les personnes de plus de 16 ans éligibles concernés à date ont d'ores et déjà bénéficié d'une conversion automatique de leur pass sanitaire en pass vaccinal.

Qu'est-ce que le pass vaccinal, comment et où s'applique-t-il à La Réunion ? Rendez-vous sur le site : www.lareunion.ars.sante.fr/le-pass-vaccinal

Prochaines opérations de vaccination de proximité

Les opérations de proximité se poursuivent. Les personnes de plus de 12 ans peuvent venir effectuer leur 1^{ère} dose, 2^{ème} dose ou dose de rappel.

Prochains centres éphémères :

Accueil avec ou sans rendez-vous, de 8h30 à 17h30

(Prise de RDV sur sante.fr ou au 02 62 72 47 20)

- **Etang Salé (Mairie - Salle des mariages)**
Le 27 janvier
- **Saint-André (Espace Pierre Roselli)**
Le 2 février
- **Trois-Bassins (Gymnase Denis Pothin)**
Le 31 janvier
- **Saint-Louis (les Makes)**
Le 7 février

Retrouvez toutes les autres dates des centres éphémères sur le site internet : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination

Prochains arrêts du Vaccinobus :

Accueil sans rendez-vous

- **Saint-Denis (Run Market Chaudron)**
Le 26 janvier de 8h à 18h
- **Saint-Louis (Rivière Saint-Louis)**
Le 5 février de 8h30 à 18h
- **Le Port (Centre commercial Cap Sacré Cœur)**
Les 27 et 28 janvier de 8h30 à 18h
- **Le Port (Parking Leroy Merlin)**
Le 7 février de 8h30 à 18h
- **Saint-Louis (Gare Routière)**
Le 3 février de 8h30 à 18h
- **Bras Panon (place Michel Debré, en face de la mairie)**
Le 15 février de 8h30 à 18h
- **Bras Panon (place Michel Debré, en face de la mairie)**
Le 4 février de 8h30 à 18h
- **Le Port (Parking Leroy Merlin)**
Le 28 février de 8h30 à 18h

Retrouvez toutes les autres dates du Vaccinobus sur le site internet : www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion

POINT DE SITUATION (du 15 au 21/01)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE +46 914**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS
71 260**

**NOMBRE DE
CLUSTERS ACTIFS**
Foyers d'épidémie

160

**PRISE EN CHARGE
DES PATIENTS**

229

VARIATION

EVASAN

5

décès

38

**HOSPITALISATIONS
EN UNITE COVID**

**HOSPITALISATIONS
EN RÉANIMATION**

229

65

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **180 531**

CAS CONFIRMÉS
Depuis le 11 mars

EVASAN

215

DÉCÈS HOSPITALIER
liés directement à la Covid-19

500

**PERSONNES
GUÉRIES**

108 771

Suivi des indicateurs

5 480

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

36.6

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion. L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

R effectif

1.32

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 334 866



Première injection

562 775

Couverture vaccinale : 70,6%

2^{ème} injection
ou 1 injection Janssen

543 122

Couverture vaccinale : 68,2%

Rendez-vous disponibles
sur 4 semaines

42 160



0 800 130 000
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

